

Feuille de route 2023-2025 « Améliorer la sécurité des patients et des résidents »

ARTICLE HAS - Mis en ligne le 06 mai 2024

La 1^{ère} feuille de route 2023-2025 « Améliorer la sécurité des patients et des résidents » a été lancée par la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) à l'occasion de la 13^{ème} édition de la semaine de sécurité des patients en novembre 2023.

Objectifs

assurer la continuité des plans et programmes précédents, notamment le programme national pour la sécurité des patients (PNSP) 2013-2017 ;

renforcer la culture de sécurité chez les soignants ;

réduire la survenue d'événements indésirables associés aux soins (EIAS) ;

associer étroitement les soignés et leur entourage.

Partenaires

Le comité de pilotage chargé de la conception et du suivi de la feuille de route se compose de la HAS, de l'Association française des directeurs des soins (AFDS), de la Fédération des orga-

nismes régionaux et territoriaux pour l'amélioration des pratiques en santé (FORAP), de France Assos Santé, de représentants d'agences régionales de santé, de la Direction générale de la Santé et de la DGOS.

Plan d'actions

La feuille de route se décline en :

2 objectifs transversaux :

communiquer auprès des soignants et des soignés pour faire connaître les outils et démarches et renforcer leur appropriation,
former les professionnels et les usagers à la culture de sécurité;

5 axes de travail qui se traduisent en 26 actions concrètes:

valoriser et accompagner le travail en équipe et les temps collectifs sur l'ensemble du parcours du patient,

agir sur la sous-déclaration des événements indésirables graves associés aux soins (EIGS),

améliorer la capitalisation sur les retours d'expérience,

poursuivre des actions ciblées sur certaines activités,

promouvoir la place du patient et de ses proches pour améliorer la sécurité.

La HAS coordonne avec l'AFDS l'axe 1 de la feuille de route sur le travail en équipe et les temps collectifs et met en œuvre les actions suivantes :

action 1 : poursuivre le déploiement du programme d'amélioration du travail en

équipe (Pacte) ou tout autre programme équivalent de la promotion du travail en équipe ;

action 2 : faire vivre le PACTE en soins primaires ;

action 3 : valoriser le dispositif d'accréditation en équipe ;

action 4 : inciter au déploiement des rencontres sécurité pour impliquer la gouvernance ;

action 5 : associer les patients en tant que membres de l'équipe.

Nous contacter



Service Évaluation et Outils pour la Qualité et la Sécurité des Soins (EvOQSS)

Nous contacter

Toutes nos publications sur

Qualité et sécurité des
soins